



La mairie a passé une convention avec le cinéma Le Cinq de Lagny-sur-Marne et prend en charge une partie du ticket d'entrée **permettant aux habitants de plus de 60 ans de ne payer que 3 euros la séance**. Possibilité d'avoir recours au service mini-bus si vous n'êtes pas véhiculés (dans la limite des places disponibles).

Les séances ont lieu un jeudi par mois ? 14 h 00, en général.

>> Inscrivez-vous à chaque séance de ciné-sénior directement en mairie à l'accueil ou au 01 60 35 40 00.

Pour participer à Ciné-sénior :

- il faut être âgé de 65 ans minimum,
- habiter la commune.